



Ordonnance de télécom CRTC 2013-48

Version PDF

Ottawa, le 6 février 2013

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société TELUS Communications/ Télébec, Société en commandite/Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion au réseau	8340-T69-200404278	le 20 décembre 2012

Secrétaire général